

L'INDICE DE POSITIVITE DES VILLES

1. Introduction : l'économie positive et les indices de positivité

L'économie positive est une économie qui se préoccupe des générations futures. Elle propose un nouveau modèle où les richesses créées ne sont pas une fin en soi mais un moyen pour servir une **croissance positive, durable et inclusive.**

Pour permettre à ce nouveau paradigme de devenir la référence, et accompagner les acteurs économiques dans leur transformation positive, il est nécessaire de pouvoir **évaluer les progrès accomplis ainsi que ceux qu'il reste à faire pour mieux prendre en compte l'intérêt des générations futures.**

C'est pour cette raison que l'Institut de l'Economie Positive a créé les indices de positivité des nations, des territoires et des entreprises. Ces indices constituent une **mesure alternative de la richesse et de la performance** pour les acteurs publics et privés et **analysent la capacité des acteurs à placer l'altruisme et l'intérêt des générations futures au cœur de leurs priorités.** Ils ont pour objectif de constituer de nouveaux référentiels permettant d'**assurer le suivi des progrès accomplis en matière de performance durable.** Ces nouveaux outils doivent servir de **boussoles pour mieux orienter la prise de décision et l'action des parties prenantes autour d'objectifs partagés.**

2. L'indice de positivité des villes

La première version de l'indice de positivité des villes a été évoquée pour la première fois en 2013 dans le **rapport « Pour une économie positive » remis au Président de la République française François Hollande,** en complémentarité des indices de positivité des nations et des entreprises.

L'objectif de l'indice de positivité des villes est de constituer un **référentiel de suivi du progrès des villes en termes de performance durable.**

Une première version de l'indice des villes a été créée dans le cadre du Forum de l'économie positive du Havre (LH Forum), en 2015 en collaboration avec les villes du Havre, de Bordeaux et d'Aix en Provence et de la Fabrique Spinoza. Depuis, cet indice a été revu afin de le rendre plus agile et cohérent avec le développement d'autres indices de positivité des territoires, comme celui des départements et des régions.

La nouvelle version de l'indice des villes a été développée avec la ville de Paris en 2018, et est composée de **5 dimensions (environnement positif, dynamique positive, inclusion positive, cadre de vie positif et gouvernance positive) et de 26 indicateurs** qui sont détaillés aux pages suivantes.

A titre d'information, un résumé des travaux réalisés dans le cadre du calcul de l'indice de positivité de la ville de Paris a été placé en annexe.

ARCHITECTURE DE L'INDICE DE POSITIVITE DES VILLES

Dimension	N°	Indicateur	Mode de calcul
Environnement positif	1	Energies renouvelables	Part d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie
	2	Recyclage	Part de déchets matière recyclés et revalorisés
	3	Qualité de l'air	Part de jours lors desquels la pollution de l'air est faible ou très faible
	4	Gestion de l'eau	Qualité de l'eau et taux de rendement du réseau de distribution
	5	Biodiversité	Part d'espaces verts dans la surface de la ville
Dynamique positive	6	Indice de liquidité	Capacité de la ville à maintenir ses programmes et à s'acquitter de ses obligations
	7	Capacité d'auto-financement	Evalue l'ensemble des ressources financières générées par la commune et dont elle pourra disposer pour couvrir ses besoins financiers, par habitant
	8	Attractivité pour les créateurs d'entreprises	Compare la création d'entreprises au nombre d'entreprises défailtantes sur la ville
	9	Engagement associatif	Nombre d'associations par habitant, part de la population bénévole et densité de création d'associations
Inclusion positive	10	Economie sociale et solidaire	Part des salariés de l'ESS dans la population active
	11	Confiance et respect	Nombre de crimes et de délits enregistrés par la police et la gendarmerie et pourcentage d'habitants se sentant en sécurité et déclarant faire confiance aux autres
	12	Mixité sociale	Mixité sociale dans les collèges
	13	Insertion des jeunes	Pourcentage de jeunes au chômage
	14	Logement social	Part du logement social
Cadre de vie positif	15	Accueil des jeunes enfants	Nombre de places en crèche disponibles pour 100 enfants
	16	Politiques et initiatives culturelles	Nombre d'équipements culturels par 100 000 habitants : théâtres, musées, cinémas, bibliothèques et conservatoires
	17	Accès à la mobilité	Part de la population active utilisant les transports en commun comme déplacement modal
	18	Accès aux services et soins	Densité d'omnipraticiens et de spécialistes de secteur 1 et densité d'omnipraticiens et de spécialistes tous secteurs confondus
	19	Accès aux services du numérique	Pourcentage de logements bénéficiant d'un accès au haut débit et surface territoriale bénéficiant d'une couverture réseau en 3G/4G
	20	Accès à la pratique sportive	Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants et taux de pratiquants
Gouvernance positive	21	Attractivité démographique	Taux d'immigration et attractivité de la ville pour les étudiants (part des étudiants dans la population)
	22	Déclinaison de l'accord de Paris	Existence d'un tel plan opérationnel de déclinaison de l'accord de Paris à l'échelle territoriale ou d'outils stratégiques visant les mêmes objectifs
	23	Représentation des générations futures	Existence d'une instance municipale de représentation des générations futures
	24	Démocratie locale	Evaluation qualitative de l'existence d'initiatives de concertation citoyenne à différents niveaux et sur différents sujets, taux de participation au premier tour des dernières élections municipales ; existence d'un dispositif de budget participatif

	25	Politique de RSO dans les instances municipales	Existence d'une politique de RSO dans les instances municipales, o de politiques volontaristes et responsabilisantes visant les mêmes objectifs
	26	Représentativité des instances élues	Ratio entre la part des femmes au sein des instances élues et administratives et la part des femmes actives dans la population de la ville - Ratio entre la part des jeunes dans les instances élues et administratives et la part des jeunes actifs dans la population (18-29 ans) de la ville

3. Pourquoi mesurer l'indice de positivité de ma ville ?

- + Devenir l'une des **premières villes à mesurer sa positivité** et positionner sa ville comme un véritable territoire **précurseur en matière d'économie positive**
- + **Objectiver l'exemplarité et la volonté de la ville dans ce domaine**
- + Doter la ville d'un **nouvel outil de mesure globale et d'indicateurs clés pour évaluer son action et ses résultats dans une perspective de long terme**
- + **Explorer de nouvelles approches de l'évaluation des politiques publiques**, autour d'un outil « **grand public** » **accessible à tous** et pouvant fournir un **cadre innovant** pour le **dialogue entre toutes les parties prenantes de la ville**
- + Définir des **axes de progrès** et **améliorer graduellement chaque année la performance de la ville selon ces axes**
- + Etablir un **cadre de référence** pour procéder aux comparaisons : soit année après année pour votre ville, soit avec d'autres villes engagées dans cette démarche de positivité
- + **Redonner du sens** à l'action publique, au-delà d'un simple outil de mesure
- + **Innover** grâce à un outil organique qui évolue et s'enrichit grâce à l'apport continu des villes partenaires qui confrontent sa pertinence aux exigences de terrain
- + **Communiquer sur l'indice de positivité** de votre ville dans la presse, lors du LH Forum – Forum mondial des villes et territoires positifs, dans votre rapport développement durable et auprès des différents acteurs de votre ville (citoyens, entreprises, associations...), et sur l'ensemble de vos outils de communication

4. Contact

- + **Clarisse MACE**
Responsable de la Mesure
clarisse.mace@positiveeconomy.co